

Avis de constitution

SOCIETE « ANASA CONCIERGERIE DESIGN »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan-Cocody, II Plateaux
Angré 7ème Tranche, Cité Elite 2, lot N° 01, ilot N°01, 28
BP 1676 ABIDJAN 28, Lot 01, Ilot 01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19/02/2025 , et enregistrés au CEPICI le 21/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ANASA CONCIERGERIE DESIGN »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire et à l'étranger :

- Activités de conciergerie ;
 - Prestations de service à personne ;
 - Mise à disposition et offre de service aux entreprises ;
 - Mise en relation de personnes et d'entreprise ;
 - Conseil et accompagnement ;
 - Conseil en gestion ;
 - Travaux de finition et d'aménagement d'intérieur ;
 - Gestion de centre sportif et de bien-être ;
 - Gestion de cafétéria ;
 - Prestations de services divers.
- Et pour la réalisation de l'objet social :
- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles;
 - L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux;
 - La prise en location gérance de tous fonds de commerce;
 - La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée;
 - Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le

développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan-Cocody, II Plateaux Angré 7ème Tranche, Cité Elite 2, lot N° 01, ilot N°01, 28 BP 1676 ABIDJAN 28, Lot 01, Ilot 01

Dirigeant(s) Mlle DUFOUR CHLOE (GÉRANT)

RCCM: n°CI-ABJ-03-2025-B13-02471 du 10/03/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°15156/GTCA/RC/2025 du 10/03/2025

